

## QUELQUES RESSOURCES

### LES CENTRES PMS (Psycho-Médico-Sociaux)

Un centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, etc. Les centres PMS travaillent en toute indépendance vis-à-vis des écoles et ils fournissent des avis à titre consultatif, les décisions finales reviennent toujours aux parents.

Pour connaître les coordonnées d'un centre PMS, renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant.

### INFOR JEUNES WALLONIE – BRUXELLES

Infor Jeunes informe les jeunes concernant l'enseignement, la formation et l'emploi mais aussi la protection sociale et l'aide aux personnes, la citoyenneté et la justice, la famille, la vie affective et la santé, la consommation, le logement et le cadre de vie, les loisirs et les vacances. La fédération regroupe différents centres et points relais régionaux.

Tél. de la fédération : 081/33 74 40

[www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be)

### SERVICE D'AIDE À L'INSCRIPTION EN SECONDAIRE

Le N° vert du service : 0800 188 55

[www.inscription.cfwb.be](http://www.inscription.cfwb.be)

Une collaboration des asbl Cultures&Santé et Bravvo – service Nota Bene  
Basé sur une idée originale de l'asbl BRAVVO – BRuxelles AVance Brussel VOoruit



**Cultures&Santé**

148, rue d'Anderlecht  
B-1000 Bruxelles

+32 (0)2 558 88 10

[info@cultures-sante.be](mailto:info@cultures-sante.be)

[www.cultures-sante.be](http://www.cultures-sante.be)



**Bravvo – Nota Bene**

37, rue de la Caserne  
B-1000 Bruxelles

+ 32 (0)4 95 24 30 98

+ 32 (0)2 279 65 16

[notabene@brucity.be](mailto:notabene@brucity.be)



Avec le soutien de la Communauté française, de la Région de Bruxelles – Capitale et de la Ville de Bruxelles

# LE SYSTÈME SCOLAIRE EN BELGIQUE FRANCOPHONE

## QUELQUES POINTS DE REPÈRE



### L'INSCRIPTION EN 1<sup>ÈRE</sup> MATERNELLE

Pour inscrire son enfant en 1<sup>ère</sup> maternelle, il est préférable de contacter et de visiter les écoles une année à l'avance.



### L'INSCRIPTION EN 1<sup>ÈRE</sup> PRIMAIRE

Pour inscrire son enfant en primaire, il est préférable de contacter et de visiter les écoles une année à l'avance.



### LE CEB

En fin de 6<sup>ème</sup> primaire, tous les élèves passent un test appelé CEB, Certificat d'Étude de Base. Ce CEB est commun à toutes les écoles, ce qui signifie que tous les enfants passent exactement le même test qui permet d'évaluer si chacun a bien acquis les compétences requises en fin de primaire. Si l'enfant réussit son CEB, il pourra entrer en 1<sup>ère</sup> secondaire. S'il échoue, soit il double sa 6<sup>ème</sup>, soit il est orienté vers les secondaires différenciées.



### L'INSCRIPTION EN 1<sup>ÈRE</sup> SECONDAIRE

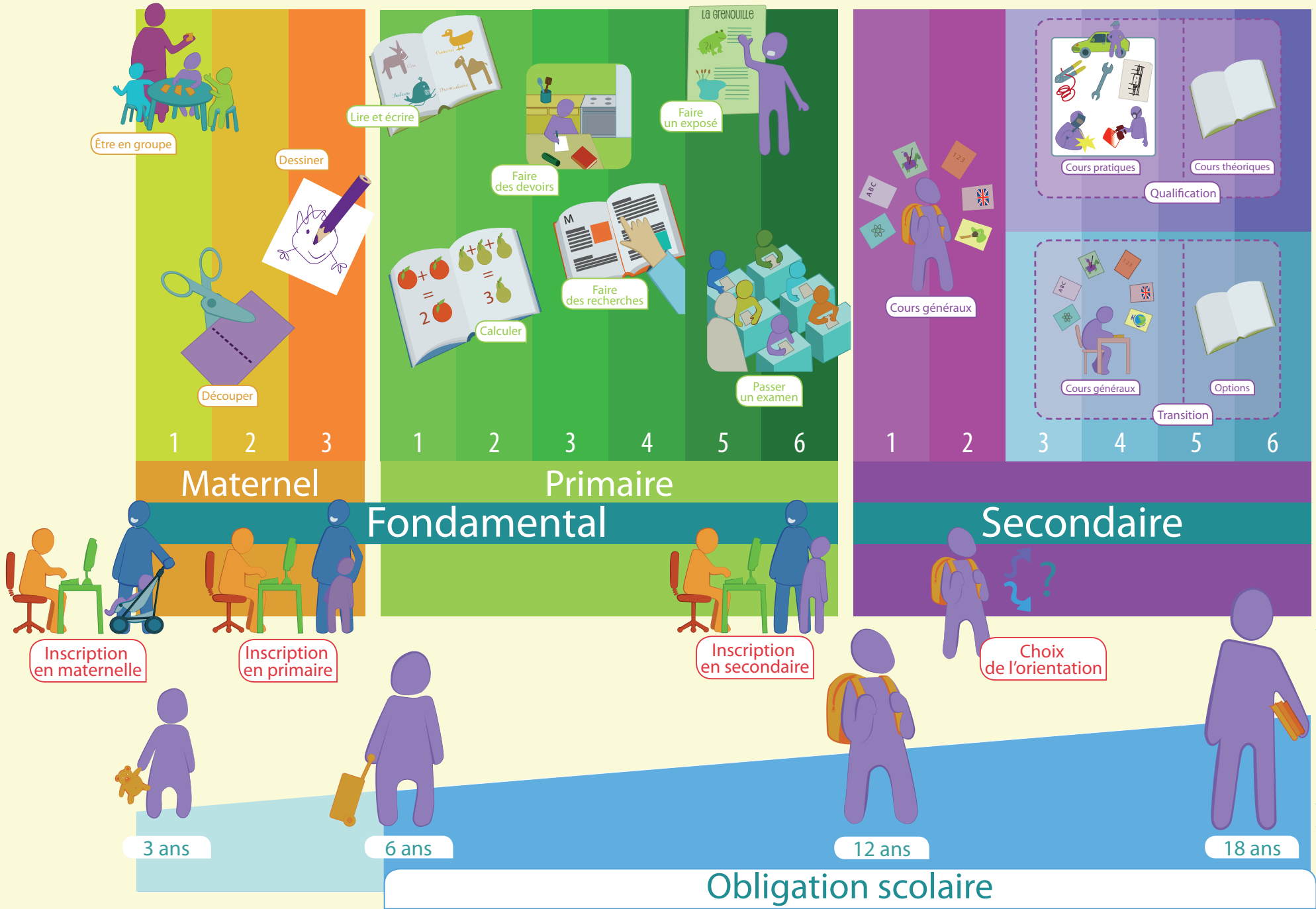
Lorsque l'enfant est en 6<sup>ème</sup> primaire, ses parents reçoivent un formulaire d'inscription à compléter et à remettre dans les écoles secondaires de leur choix. Les parents recevront ensuite un courrier indiquant l'école secondaire dans laquelle leur enfant a une place.



### LE CHOIX DE L'ORIENTATION

Au terme de la 2<sup>ème</sup> secondaire, l'élève doit faire un choix : soit se diriger vers l'enseignement de qualification, soit vers l'enseignement de transition. Il est préférable de réfléchir à ce choix dès le début de la 2<sup>ème</sup> secondaire.

# LE SYSTÈME SCOLAIRE EN BELGIQUE FRANCOPHONNE



Culture&Santé asbl | Éditeur responsable: Denis Manuwaerts, 100 rue d'Avrigny, 1000 Bruxelles | Édition: Février 2020